

## ASSOCIATION « ATHEMAE - CABOT'INS »

### FERME DES CABOT'INS

Impasse du Rosy 5  
CH-1686 La Neirigue  
Switzerland

[www.cabotins.ch](http://www.cabotins.ch) [www.athemae.ch](http://www.athemae.ch)  
[animations@admin.athemae.ch](mailto:animations@admin.athemae.ch)



## Conditions membres :

**Pour être membre passif ; (pas de droit de vote à l'AG mais invitation à y participer avec voix consultative)**

- Payer annuellement 50.- de cotisation
- OU apporter régulièrement de la nourriture et/ou litière pour les animaux
- OU « bénévoler » au minimum 1 journée (2 demi-journées) par an pour l'association

**Pour être membre actif ; (droit de vote à l'AG)**

- Equipe gardiennage 1x/mois minimum
- Comité ~15h/mois minimum
- → pour les autres membres actifs, 4 journées ou 8 demi-journées par an d'activités associatives diverses (cela peut être de l'animation, des tâches à la ferme, la participation à des événements particuliers, des démarches admin/marketing/fundraising/archivage etc. → le travail à domicile est accepté)

*Tous les membres qui le souhaitent peuvent sur demande accompagner bénévolement certaines activités de médiation animale en plus de leur engagement bénévole conventionné.*

*Il suffit alors d'envoyer un mail en ce sens à Bénédicte qui gère le planning de l'animation.*

## Conditions cadres pour engagement bénévole :

- Être majeur(e) ou présenter une autorisation parentale
- Adhérer aux valeurs et principes de l'association
- Être véhiculé(e) et être à l'aise avec les outils informatiques usuels basiques (google-web, word, excel)
- Être disponible au minimum 1 demi-journée par mois, voir idéalement 1x/semaine ou tous les 15 jours. *Les bénévoles qui souhaitent offrir leurs services/compétences dans le contexte du jardinage, de l'entretien des champs-jardinage, et/ou du bricolage peuvent s'engager de manière ponctuelle.*
- S'engager pour 6 mois au minimum, idéalement 1 année
- Prendre part à un parcours d'essai composé au minimum de 2 matinées au gardiennage et 1 à 2 demi-journées en animation loisirs.
  - L'engagement se décide à l'issue de la 1<sup>ère</sup> matinée à la ferme pour les bénévoles du gardiennage et à l'issue de l'entier du parcours d'essai pour les bénévoles de l'équipe d'animation
- Le gardiennage animalier s'effectue essentiellement en matinée.
- Accepter de respecter les fonctionnements et règles internes à l'association
- Pour intégrer l'équipe d'animation, il est nécessaire que la personne ait des expériences significatives soit auprès des enfants, soit auprès des aînés, soit auprès de personnes en situation de handicap → produire les attestations relatives, et accepter de participer à une petite formation interne relative à nos concepts d'activités nécessaire à l'animation autonome des ateliers. Produire un extrait de casier judiciaire ou un certificat de bonnes vie et mœurs.
- Les bénévoles sont assurés par l'Association en Responsabilité Civile dans le cadre de leurs activités de bénévolat, mais doivent être assurés en leur nom contre le risque d'accident.
- L'association prend en charge le défraiement des déplacements sous certaines conditions et sur demande motivée par écrit auprès du trésorier.
- A l'issue de la période d'engagement bénévole, AtheMae-Cabot'ins délivre une attestation détaillée de participation. Une attestation intermédiaire peut être rédigée sur demande explicite.

## **Vous souhaitez rejoindre notre équipe bénévole ?**

Il vous suffit de nous envoyer ;

- Une lettre de motivation précisant pourquoi vous souhaitez rejoindre notre association, ce que pensez pouvoir apporter à l'équipe/au projet, et pour quel type de bénévolat (jardinage, bricolage, gardiennage animalier, animation)
- Un CV précisant vos éventuelles expériences auprès des divers publics mentionnés ci-dessus, et les animaux
- Vos disponibilités et la manière dont vous envisagez votre bénévolat en termes de fréquence (rythme et jour)
- Vos copies d'attestations et/ou diplômes si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'animation loisirs. Un extrait de casier judiciaire récent (moins de 3 mois) et/ou un certificat de bonne vie et mœurs peuvent être demandés pour intégrer l'équipe d'animation → la démarche est alors remboursée par l'association sur présentation de la quittance de paiement

**Merci d'avance de votre envoi que nous lirons avec plaisir !**